

Ernest RONFAUT (1871-1924), Lang-son débitant général des alcools négociant en badiane

Commerce de badiane
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 mai 1897)

Jusqu'à ces derniers temps (juillet et août 1896), la badiane distillée était achetée sur place par des Chinois, payée au comptant et emportée en Chine ou elle entrait en circulation commerciale par la rivière de Canton.

L'arrêté du gouverneur général en date du 29 juillet 1896 supprimant la taxe foncière sur les pieds de badiane et la remplaçant par un impôt sur les fruits et sur l'huile à leur sortie du Tonkin par la frontière de Chine, a produit déjà d'heureux résultats ; à signaler cependant la contrebande, que la Douane est impuissante à empêcher, et même a diminuer, et qui, jusqu'ici, alimente le marché de Hong-kong au détriment de celui de Haïphong.

Le vrai et seul moyen de faire aux commerçants chinois une concurrence sérieuse est évidemment de se servir de leurs procédés, en usant avec honnêteté et sans rapacité. En effet, vers le mois d'avril, mai ou juin, alors que les cultivateurs sont dans la gêne et manquent de riz, soit à la suite de mauvaises récoltes, soit à la suite de ventes exagérées de paddy, les Chinois accapareurs de badiane passent dans les villages et prêtent, naturellement à un taux fort élevé, de l'argent aux propriétaires de badianes. Au moment de la récolte, ces Chinois se représentent et les paysans sont obligés d'abandonner une grande quantité, et souvent la totalité, de leur récolte pour se libérer de leurs dettes.

Un récent arrêté va permettre aux producteurs d'avoir de l'argent (prêté par la Banque de l'Indo-Chine, à un taux infiniment moins onéreux. Il faut espérer, et il est d'ailleurs à peu près certain, que ce système donnera d'excellents résultats.

Haïphong
Liste des 124 électeurs consulaires français
ANNÉE 1908

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1908, p. 724-725)

102 Ronfaut, Lang-son.

LA GÉRANCE DES DÉBITS RÉGIONAUX D'ALCOOLS INDIGÈNES
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 janvier 1924)

Lang-Son : M. Ronfaut, négociant.

Décès
(*Bulletin administratif du Tonkin*, février 1924, p. 833)

Ronfaut, Ernest, débitant général des alcools, 53 ans, décédé à Hanoï, le 26 février 1924.

Hanoï
Les obsèques de M. Ronfaut
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 février 1924)

Les anciens du Tonkin ont appris avec tristesse le décès, à l'âge de 53 ans, de M. Ernest Ronfaut, débitant général des alcools pour la province de Lang-Son, décès survenu en son domicile, 6, rue Lambert à Hanoï, le 26 février.

Tous se firent un devoir d'accompagner, mercredi soir, la dépouille mortelle du regretté défunt à sa dernière demeure, apportant ainsi à ses enfants et à son neveu des marques de la plus vive sympathie.

D'autres marques d'estime et de regrets se traduisaient par les nombreuses et magnifiques couronnes qui ornaient le char funèbre et qui garniront la tombe au cimetière de la route de Hué : La Société coloniale des Grands Magasins réunis [erreur], dont M. Ronfaut fut, jadis, le collaborateur, avait envoyé une couronne de toute beauté, et sur toutes les autres, on lisait la même inscription : *À notre ami regretté*, ce qui prouvait combien le défunt était connu et estimé.

Le cortège quitta la rue Lambert à 4 h. 30 pour s'arrêter à la chapelle Saint-Antoine, où la Révérend Père Magnin donna l'absoute.

Les fils du défunt, son neveu, conduisaient le deuil, assistés d'un vieil ami de la famille, M. Gagne, inspecteur des chemins du Nord.

Dans l'assistance, on remarquait : la bonne Sœur Antoine, M. l'administrateur Valette, représentant M. le gouverneur général ; M. l'administrateur Barry, chef de cabinet de M. le résident supérieur et représentant ce haut fonctionnaire ; M. le lieutenant-colonel en retraite Bonifacy, M. le lieutenant-colonel Dubuisson, chef du service géographique ; M. Szymanski, directeur de la Banque de l'Indochine ; M. Cornu, receveur des Postes ; M. Galiacy, du Trésor ; M^{me} et M. Barry, entrepreneur ; M. Delaye, directeur à Hanoï de la maison Denis frères d'Indochine ; M. l'administrateur Rognoni, président du tribunal de Hadong ; M. Bernhard, directeur des Distilleries ; M. Capelle, des Douanes à Nam-dinh ; M. Gaborit, des Douanes ; M. Darles, inspecteur général des agences de l'U.C I A. ; M. Léonet, professeur ; M. Gosselin, directeur de la Société coloniale des G. M. R. ; M. Perroud, bijoutier ; M. Morché, président du tribunal de 1^{re} instance ; M. [Ferdinand] Girard, de la maison Daurelle ; M. l'administrateur Devée ; M. Sauvage, armateur ; M et M^{me} Mazet ; M. le commandant Révérony, secrétaire archiviste de la chambre de commerce [non : d'agriculture] ; M. le capitaine Gaud ; M. Chassériaud ; M. Demolle ; M. Bénard, greffier en chef de la prison ; M. Sarthey [Sarhé], colon ; M. C Telmon, secrétaire général de la Compagnie du Yunnan ; M^e Piton, avocat-défenseur ; M. Duron, directeur de la Société des Tramways ; M. Delorges, inspecteur de la garde indigène en retraite ; M. Gracias, consul de Portugal ; M. Marin Lunellet, inspecteur des P T.T. ; M. Bonnal, inspecteur principal de la garde indigène ; M. Métailler, régisseur comptable du mont-de-piété ; M. Passignat, négociant ; M. Bourras contrôleur des Douanes ; M. Blanc pharmacien ; M. H. de Massiac, représentant l'*Avenir du Tonkin*, etc., etc.

Nous renouvelons à MM. Ronfaut, fils et neveu du défunt, à la famille et aux amis, l'expression de nos bien vives condoléances.

(*L'Avenir du Tonkin*, 1^{er} mars 1924)

Erratum. — Nous avons écrit, hier, relatant les obsèques du regretté M. Ronfaut qu'une couronne de toute beauté avait été offerte par la « Société coloniale des Grands Magasins Réunis » ; c'est par l'Union indochinoise et africaine que cette couronne avait été envoyée. M. Ronfaut fut, pendant de longues années, le collaborateur de cette grande firme et à Langson, il organisa, le premier, le commerce de la badiane.

Province du Tonkin
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. 62)

Albert RONFAUT, Transports automobiles de Hanoi à Phu-ly, 22, boulevard Doudart-de-Lagrée à Hanoï. Débitant général des alcools à Lang-son.

TONKIN
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juin 1926)

M. Albert Ronfaut, entrepreneur de transports automobiles à Hanoï, a été déclaré en état de faillite. M. Grenès a été nommé syndic de faillite.

AVIS DE DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 février 1928)

La Société de Fontenoy-E. Ronfaut, constituée le 15 mars 1921 pour le commerce de badiane, siège social à Lang-Son, a été, d'accord parties, dissoute par anticipation le 16 février 1928 à compter dudit jour.

MM. de Fontenoy et Grenès, syndic, représentant la Succession Ronfaut, ont été nommés liquidateurs avec les pouvoirs les plus étendus, avec Lang-Son comme siège de la liquidation.

Pour extrait
Un liquidateur.
Signé : GRENÈS.
